

## LE POINT DE VUE

de **Nicolas Buchoud**  
et **Jean-Louis Rouvet**

# Pas de Grand Paris sans concertation élargie

**L**es conditions du succès du Grand Paris semblent, cette fois, réunies. Enfin presque. Parmi les acquis, ceux d'un projet crédible aux yeux des investisseurs nationaux, européens et internationaux, d'une dynamique de valorisation du capital social et économique, d'une capacité collective à créer de l'emploi et impulser le développement de filières d'avenir ainsi qu'une image de marque forte de Paris ville monde...

Manque cependant à cette grande ambition collective un ingrédient sans lequel tous ces atouts risquent d'être inopérants : une vision renouvelée de la concertation. Comment la construction d'une métropole, aussi agile et cohérente soit-elle, peut-elle libérer et fédérer les énergies des hommes et des territoires si elle ne s'appuie pas sur l'implication de chacun ?

Or les modalités de concertation institutionnelle proposées jusqu'à présent risquent de priver cet ambitieux projet d'un ancrage direct avec les forces vives qui créent au quotidien la richesse territoriale. De Copenhague à Berlin, de Bandung à Vancouver, de Lyon à Stras-

bourg, de Londres à Mexico, les grands projets de transformation réussis reposent sur l'alliance de la société civile et des pouvoirs publics. La responsabilité des pouvoirs publics est d'ouvrir largement la préfiguration de la métropole à

**Les grands projets réussis reposent sur l'alliance de la société civile et des pouvoirs publics.**

**Nous avons besoin de cocréation pour cibler les besoins et concrétiser des offres de services.**

des partenaires autres que les acteurs publics, consulaires ou syndicaux classiques. Face à l'urgence économique et sociale, la priorité des prochains mois doit être de créer les conditions d'une association directe, efficace, fertile et responsable des entreprises et de la société civile à la construction même de la métropole.

A l'heure du numérique, des réseaux et de la multiplication des échanges formels et informels, il n'est plus envisageable de se contenter d'auditions ou de groupes de travail traditionnels. La création de la métropole doit innover. Nous avons besoin de cocréation pour faire émerger les ambitions, cibler les besoins et concrétiser des offres de services renouvelées. Aux côtés des commissions prévues par la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris, pourquoi ne pas mettre en place de véritables espaces physiques et digitaux de cocréation : site collaboratif, séminaire de concertation, etc. ?

Il faut que chacun puisse se reconnaître dans le Grand Paris et s'engager avec fierté pour la réussite de ce projet commun. Le Grand Paris vaut bien une grande concertation.

**Nicolas Buchoud** est président du Cercle du Grand Paris de l'investissement durable.

**Jean-Louis Rouvet** est associé  responsable des activités secteur public.